



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2015-05**

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 5 mai 2015, à compter de 19h30, en la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford, il sera statué sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située sur le Chemin Mont Shefford (lot 2 595 436).

Cette demande consiste à permettre la subdivision d'un lot en deux. La création de deux lots ne respecte pas les normes en vigueur au niveau de la façade. Le *Règlement de lotissement #2005-420*, à l'article 37, stipule qu'un lot doit avoir une façade minimale de 60 mètres, cependant, un des lots projetés propose une façade de 50 mètres.

Donc la dérogation portera sur une différence de 10 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 5 mai 2015.

Avis donné le 14 avril 2015

  
Sylvie Gougeon  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière